



DOSSIER DE PRESENTATION **ET D'INSCRIPTION CQP INITIATEUR et GUIDE** **VTMG**

(Version janvier 2026)

Formation à CUGES LES PINS 13780 chez MSO

VTMG = véhicule terrestre motorisé généralisé

= quad, moto, trottinette électrique,.... (Véhicule à guidon et à moteur)

Le marché de l'emploi sportif est en plein essor. Les clients sont de plus en plus exigeants et rigoureux dans le choix des activités pratiquées. Il convient aujourd'hui plus que jamais de promouvoir des activités de qualité, où la qualification et la permanence de l'encadrement sont gage de sérieux, de respect des règles de sécurité et d'environnement sans exclure l'aspect ludique et le plaisir de pratiquer en toute convivialité.

Vous désirez faire de l'enseignement du sport motocycliste ou encadrer de la randonnée motorisée votre métier, vous voulez transmettre votre expérience et votre passion: vous trouverez dans ce document la solution adaptée à vos attentes. Le CQP Initiateur et Guide que PRO STAGE vous propose y est détaillé avec les tarifs, les conditions d'inscription et le calendrier de formation.

ENCADREMENT A TITRE REMUNERE

□ L'ENCADREMENT DES ACTIVITES MOTOCYCLISTES DE L'INITIATION A LA MAITRISE ET GUIDAGE DE RANDONNEES MOTORISEES

Certificat de Qualification Professionnel Initiateur en Motocyclisme et Guide

(RNCP 37503 enregistré le 24/04/23)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37503/#anchor2>

L'encadrement à titre rémunéré de l'initiation ou de balades et randonnées en VTMG est une profession réglementée.

Ainsi, les éducateurs, les guides doivent être titulaires d'un diplôme reconnu par l'Etat, le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « initiateur et guide en motocyclisme ».

Ce CQP a été conçu afin de répondre plus spécifiquement aux besoins des professionnels du secteur.

Il permet d'initier en autonomie des activités motorisées jusqu'à l'approche de la compétition et le guidage de randonnée en VTMG.

Le titulaire du CQP a vocation à :

Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique.

Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de l'autonomie/de pratique et en adéquation avec le niveau et les attentes du public visé.

Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.

Sensibiliser les pratiquants à la protection de l'environnement et à la Sécurité Routière.

Encadrer, guider des randonnées motorisées

Modalités d'obtention

Le CQP « initiateur en motocyclisme et guide » peut être obtenu par la voie suivante :

- Une certification à l'issue d'une formation de 315 heures, dont 70 heures de stage en situation dans une entreprise sous la tutelle d'un tuteur ou maître de stage. Une procédure de positionnement en début de formation peut permettre d'accorder des allègements sur une ou plusieurs des 7 semaines de formation

Statistique

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2023	30	82,60	66,70	NC
2022	78	97,40	69,00	100,00
2021	55	100,00	69,70	73,10

Prérogatives – conditions d'exercice	Encadrement à des fins de découverte, d'initiation, jusqu'à la maîtrise complète d'un VTMG à guidon et l'encadrement en autonomie d'excursions en VTMG pour des publics titulaires d'un permis permettant la conduite du VTMG, conformément à l'article R. 213 du code de la route.
Limites des conditions d'exercice	Dans la limite de 10 VTMG simultanément. A l'exclusion de toute pratique compétitive.
Pré requis	- niveau technique suffisant (parcours test à réaliser) - avoir 18 ans - être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS, PSC 1 ou BNS) - être titulaire du permis de conduire permettant la conduite du VTMG utilisé
Conditions d'accès	- Faire acte de candidature auprès de Pro Stage maximum 5 jours avant l'entrée en formation - Avoir une licence FFM (entraînement minimum) - Satisfaire au test technique d'entrée en formation ainsi qu'aux tests d'évaluation prévus le lundi matin lors de chaque module animation.
Contenu	- Module Animation 35h - Module Approche Ludique 70h - Module Réglementation 35h - Heures en entreprise 70h - Module Initiation Loisirs 105h
Taux de réussite	90% en 2024 réussissent du premier coup, 100% au deuxième coup
Taux de satisfaction client	94% en 2024
Organisation	La formation est encadrée par des formateurs Diplômés d'Etat spécialistes et assistés d'intervenants extérieurs.
Méthodes mobilisées	Mélange de cours théorique, d'étude de cas, mise en situation pédagogique, analyse de situation.....
Evaluation	- Chaque UF fera l'objet d'une évaluation menée par le formateur (questionnaires, séances pédagogiques, oral....) - Le stage en situation sera évalué à partir d'un rapport établi par le stagiaire et de l'évaluation du maître de stage. Une attestation d'autorisation de faire votre stage (EPMSP) vous sera remise - Épreuves certificatives de validation.
Condition de délivrance du diplôme	Un jury paritaire désigné par l'organisme certificateur OC SPORT (RNCP 37503 enregistré le 24.04.23) établit la liste des personnes admises après étude du dossier des candidats.
Validité	Certificat délivré par l'état acquis à vie à condition de valider les 4 blocs de compétences BLOC 1 Préparation et animation de séances d'initiation de motocyclisme BLOC 2 Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif BLOC 3 Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives BLOC 4 Préparation et maintenance de sites de pratique et du matériel nécessaire aux activités du motocyclisme (itinéraire de randonnées) (Les blocs de compétences acquis sont validés à vie)

Module Animation	(35h)	(Avec moto type tout terrain)	600€
Module Approche Ludique	(70h)	(Avec moto type tout terrain)	1200€
Module Réglementation	(35h)	(Sans moto)	600€
Période de stage en entreprise	(70h à définir)		
Module Initiation Loisir (105h, <u>Tout Terrain, Trial, Vitesse, Randonnée</u>)			
Une semaine	(Avec moto type tout terrain 3 jours et trial fournie par organisme)		600€
Une semaine	(Moto fournie par organisme)		600€
Une semaine	(Avec quad homologué)		600€
Révision et Evaluation finale (passage du diplôme)			450€

Possibilité de location de véhicules :

700€ la moto tout terrain pour la formation totale
350€ le quad homologué

Total : 4650€

Total avec location : 5700€

- Le stagiaire doit se munir de son équipement complet (casque, pantalon, manche longue, bottes, gants,...) et de sa licence FFM valable pour l'année en cours:

- Module Animation	MOTO TYPE TOUT TERRAIN (à prévoir ou à louer)
- Module approche ludique	MOTO TYPE TOUT TERRAIN (à prévoir ou à louer)
- Module initiation loisir	MOTO TYPE TOUT TERRAIN (à prévoir ou à louer)
- Module initiation loisir randonnée	QUAD HOMOLOGUE (à prévoir ou à louer)
- Module initiation loisir trial	MOTO TRIAL FOURNIE
- Module initiation loisir vitesse	MOTO DE VITESSE FOURNIE

- Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez accéder à nos formations dans la mesure où le métier choisi est compatible avec celui-ci. N'hésitez pas à contacter notre référent handicap. LANGUE Sylvain 0603537834
- Le nombre de candidatures est limité à : 16 places par session
- Pro Stage convoquera par mail les candidats retenus pour cette formation.
- Si, pour quelque raison que ce soit (sauf cas de force majeure justifiée), vous annulez votre participation à une session, la somme de 100 € sera retenue sur le remboursement du stage.

FICHE D'INSCRIPTION CQP

COORDONNEES DU STAGIAIRE

☐ Monsieur ☐ Madame

N° DE LICENCE FFM :

NOM :

PRENOM :

NE(E) LE :

A :

CODE POSTAL :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL domicile :

PORTABLE :

E-MAIL :

Etes-vous titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours PSC1 ou (BNS, AFPS...) ☐ oui ☐ non

Dossier à compléter et à retourner à Pro Stage 3 rue d'Estrées 80200 ASSEVILLERS

Attention les dossiers complets seront prioritaires

Formation à CUGES LES PINS 13780 chez MSO

Module animation (35h):	du 21 au 25 Septembre 26	☐	prix :
Module approche ludique (70h):	du 5 au 9 et du 12 au 16 Octobre 26	☐	prix :
Module réglementation (35h) :	du 9 au 13 Novembre 26	☐	prix :
Module initiation loisir (105h) :	semaine 1: du 23 au 27 Novembre 26 semaine 2: du 14 au 18 Décembre 26 semaine 3: du 18 au 22 Janvier 27	☐ ☐ ☐	prix : prix : prix :
Révision et Passage du diplôme (21h):	du 8 au 11 Février 27	☐	prix :
Location moto tout terrain :		☐	prix :
Location quad homologué :		☐	prix :
			TOTAL :

❖ Hébergement.

Renseignements gîte DECKER Fabien au 06 60 07 04 24

Pour être complet votre dossier doit comprendre les pièces suivantes :

Photocopie de la licence FFM valable pour l'année en cours

Photocopie de la carte nationale d'identité ou passeport (en cours de validité)

Photocopie du permis de conduire

Photocopie de la carte de sécurité sociale en cours de validité

Attestation d'assurance responsabilité civile

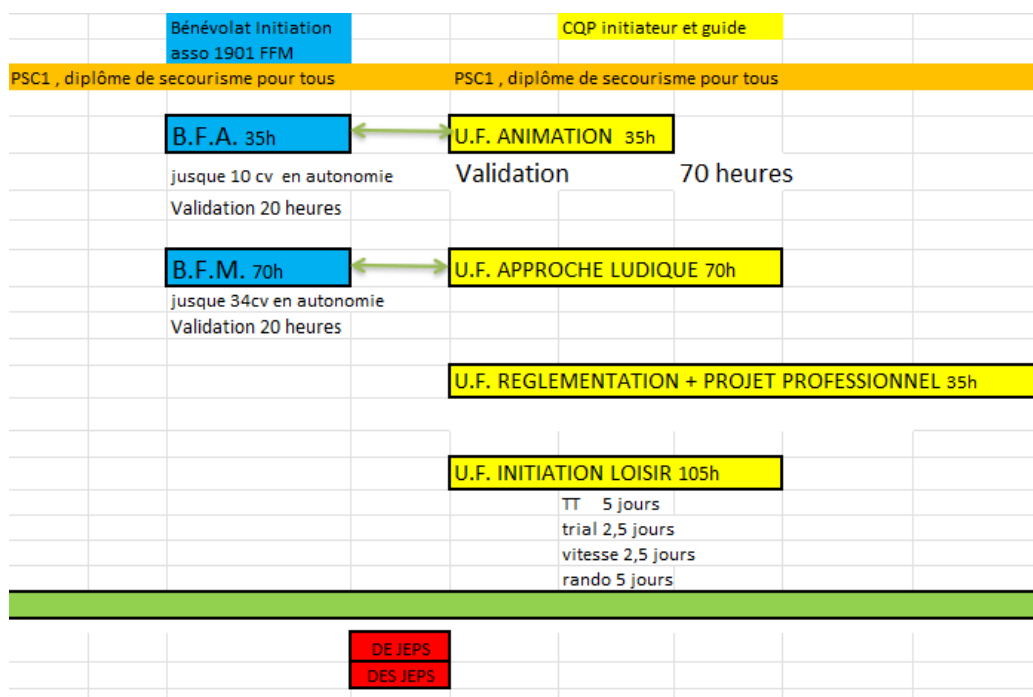
Copie PSC1 ou AFPS ou BNS

Règlement des frais de formation (un chèque par session)

Fait, à.....le.....

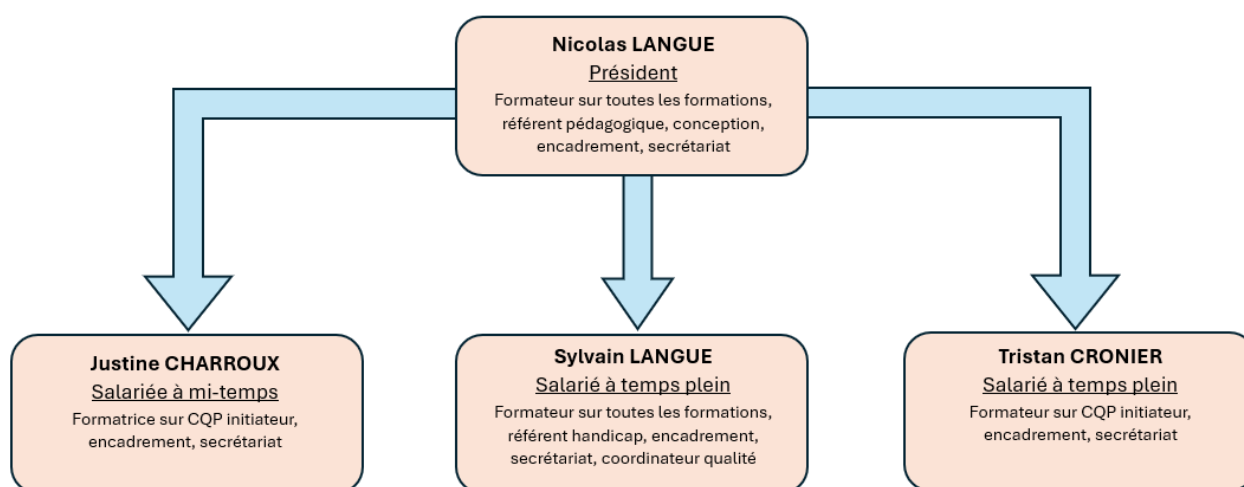
Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Présentation des formations



- Le BFA se déroule sur 1 semaine c'est un diplôme fédéral
- Le BFM est la continuité du BFA, il se déroule sur 2 semaines
- CQP initiateur se déroule sur 7 semaines avec en plus 70h de stage en situation en structure, et une certification à la fin

Présentation de l'équipe



Financement de la formation :

Déclaration d'activité n° 22 80 01617 80

Si l'Etat participe au financement de la formation professionnelle initiale, aux côtés des conseils régionaux notamment, la formation professionnelle continue relève prioritairement de l'employeur, des branches professionnelles (par l'intervention des organismes paritaires collecteurs agréés) et des conseils régionaux.

Il existe de nombreux dispositifs variant selon votre situation personnelle, il est donc important que vous commenciez à étudier vos droits avant votre inscription à la formation afin d'exploiter toutes les possibilités qui s'offrent à vous.

- Le droit à une rémunération ou à une aide financière n'est pas systématique et les dispositifs ne se cumulent pas forcément.
- Vous devez pour chaque type d'aide remplir les conditions requises.
- Il faut penser aux éventuels délais pour déposer vos dossiers de demande d'aide -Pendant votre formation vous n'avez pas le statut d'étudiant. Vous êtes stagiaire de la formation professionnelle.

► Si vous êtes demandeur d'emploi

- Dans le cadre du plan d'aide de retour à l'emploi, il existe une possibilité d'indemnisation et de prise en charge des frais de formation.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter France travail, la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, votre agence locale pour l'emploi, le Conseil Régional de votre lieu de résidence et la DRJSCS

Les DRJSCS (directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) regroupent les pôles sociaux des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS), les directions régionales de la jeunesse et des sports (DRJS) et les directions régionales de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé).

► Si vous êtes salarié (e) ou en situation d'emploi

Envie de changer de métier ? Faire le point sur votre carrière ? Suivre une formation ?

Se renseigner auprès du service du personnel de l'entreprise ou de l'association employeur.

La formation peut être prise en charge par les fonds paritaires spécialisés, après accord de l'employeur et de l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCO).

Prendre contact avec un conseiller TRANSITION PRO et je bénéficie d'un accueil et d'une information individualisés.

CPF (compte professionnel de Formation) <http://www.moncompteformation.gouv.fr/>

► Si vous êtes licencié dans une association sportive

L'association peut demander un financement pour vous :

Via la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) <http://drdjscs.gouv.fr/>

Via l'agence nationale du sport (ANS) <https://agencedusport.fr/>

Le CPF

Comment activer votre compte personnel de formation (CPF) ?

1

RENDEZ-VOUS SUR :

moncompteformation.gouv.fr



- Munissez-vous de votre numéro de Sécurité sociale
- Utilisez une adresse électronique valide

2

CLIQUEZ SUR « CONNEXION »

Deux situations possibles :

Vous avez déjà un compte auprès d'Ameli, des impôts, de la Poste, vous pouvez vous connecter avec **FranceConnect**

Vous n'avez pas de compte ?
→ Cliquez sur « S'inscrire ».



Bon à savoir !

Votre mot de passe doit contenir 8 caractères dont au moins une majuscule, une minuscule et un chiffre. Pensez à noter votre mot de passe car il vous servira systématiquement pour vous connecter.

3

REMP LISSEZ LE FORMULAIRE

Ayez le réflexe !

N'hésitez pas à consulter le [tutoriel vidéo](#) proposé en page de connexion ou juste avant le formulaire.

4

PASSEZ LE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

→ Cliquez sur l'image correspondant au mot qui vous est demandé

Cliquer sur l'image **T-Shirt**



Bon à savoir !

- Lorsque votre compte est activé, vous pouvez à tout moment :
- Vous connecter avec votre mot de passe
 - Connaître les droits que vous avez acquis pour vous former
 - Bénéficier des services proposés

5

CLÔTUREZ VOTRE INSCRIPTION

- Prenez connaissance des conditions générales d'utilisation
- Cochez la case « J'accepte les conditions générales d'utilisation »
- Cliquez sur « S'inscrire »

Lorsque votre compte est créé, cherchez le diplôme CQP initiateur en motocyclisme (PRO STAGE)

Puis cliquez sur la date de formation souhaité

Connaissiez vos droits cpf

Salariés, demandeur d'emploi et indépendants, vous avez **500€** par année travaillée sur votre compte CPF (plafond 5000€)

Ce montant vous permet de payer des formations qui débouchent sur une qualification ou une certification professionnelle. (Reste acquis en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi)

Sont concernés tous les demandeurs d'emploi et salariés en CDD, CDI, contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Les démarches possibles

Vous pouvez demander une formation :

- **Sans accord de votre employeur** : la formation aura lieu **hors temps de travail**.
- **Avec l'accord de votre employeur** sur le contenu et le calendrier de la formation :

celle-ci pourra avoir lieu **hors ou en temps de travail**. Et votre entreprise vous aidera peut-être à faire les démarches.

Si vous ne trouvez pas le CQP initiateur et guide ou notre centre n'hésitez pas à nous contacter.

Sylvain 06 03 53 78 34

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

Module animation :

Objectifs :

Maîtriser la réglementation spécifique à la fonction de l'initiateur en motocyclisme

Accueillir un groupe de pratiquant (se présenter, d'expliquer son rôle, ...)

Gérer le groupe avant et après la séance

Vérifier le bon usage des équipements de protection individuelle (EPI) et du matériel utilisé

Appliquer les règles d'hygiène et sécurité (tenue vestimentaire, gestes préconisés)

Maîtriser les fondamentaux des « premiers tours de roues »

Structurer une séance d'animation à partir d'un contenu, en respectant des fondamentaux pédagogiques

Connaître les types de matériel pédagogique

Elaborer le contenu d'une séance d'animation

Intégrer l'aspect sécuritaire comme étant un élément incontournable de toute séance d'animation

Observer avec méthodologie une séance d'animation

Être capable d'identifier les risques d'incident et de les anticiper

Développer des modalités de fonctionnement des valeurs éducatives en lien avec la Sécurité Routière et la protection de l'environnement

Contenus

Notions élémentaires sur l'environnement institutionnel (réglementation, fonctions et responsabilités des éducateurs)

Les EPI obligatoires et leur bon usage

Description et analyse des fondamentaux de la pratique motocycliste : les « premiers tours de roues »

Pédagogie appliquée à l'animation en motocyclisme

- Généralités pédagogiques
- Concevoir : *définir les objectifs en faisant le lien entre le niveau des pratiquants et leurs attentes*
- Mettre en place : choix du terrain (aménagement du milieu), zone d'arrêt, gestion du matériel, adaptation au public, adaptation au niveau de pratique, matériel pédagogique et son usage possible
- Conduire une séance : capacité du candidat à animer et à communiquer, à faire travailler le groupe dans des conditions réelles de sécurité (gestuelle), à anticiper les risques d'incident
- Observer - analyser : les conduites des apprenants au regard des tâches à réaliser
- Réguler : Être capable d'intervenir ou de faire évoluer la situation ou la séance

La gestion des incidents et les procédures d'intervention. Les procédures de protection des personnes lors d'un accident

Les règles de fonctionnement en cohérence avec celles de la Sécurité Routière

Les occasions pour renforcer le discours de sensibilisation à la protection de l'environnement

Eléments théoriques : répétition, limites de la démonstration, consignes de sécurité (EPI, gestion de la sécurité, ...), prévention du risque (zone d'évolution, comportements, ...), hygiène et sécurité

Module approche ludique :

Objectifs :

Structurer une séance ludique en respectant une chronologie pédagogique

Maîtriser la notion d'éducatifs

Structurer en respectant des normes, la construction écrite d'une séance ludique

Maîtriser les notions de vocabulaire de base spécifique aux APS et à l'enseignement du motocyclisme

Analyser avec méthodologie une séance ludique

Apporter des solutions correctives

Maîtriser et mettre en œuvre les tests d'évaluation du niveau de pratique (exemple : « guidons » et « CASM »)

Contenus :

Pédagogie générale appliquée au motocyclisme

L'activité motorisée et l'approche ludique (Quad, T.T. Trial)

Généralités pédagogiques : concevoir, mettre en place et conduire une séance ludique

Mise en application sur une approche ludique :

Analyse des composantes d'un échauffement,

Analyse des notions d'éducatifs

Analyse des composantes d'une séance de jeu,

Apprentissage des activités motocyclistes

Approche transversale des disciplines moto (Quad, T.T., Trial voire circuit bitume)

Conduire des séances d'apprentissage : mise en place, observation, correction, évaluation

Description et analyse des niveaux « guidons » et du « CASM »

Eléments théoriques : Notions physiologiques de base, intérêt d'approche ludique, approche technique générale,

Module initiation et loisir :

Objectifs :

Analyser des 4 types d'activités : TT, trial, quad, circuit bitume et randonnée VTMG

Structurer les étapes des gestes techniques en initiation TT, trial, quad, circuit bitume

Structurer une séance d'initiation en respectant une chronologie et en intégrant des critères de réussite,

Conduire une séance d'initiation avec des consignes pour fonctionner et pour évoluer

Observer avec méthodologie une séance d'initiation,

Etre capable de se servir de l'observation d'une séance d'initiation, pour progresser

Accueillir un public d'adulte

Analyser les attentes et besoins formulés ou non

Savoir être disponibilité, à l'écoute et s'adapter

Apporter les gestes techniques adaptés aux attentes du public

Adapter ses interventions

Démontrer un geste technique, connaissant les limites de cette pratique pédagogique

Accompagner et de rassurer le pratiquant dans le dépassement de soi-même

Favoriser la convivialité

Faire respecter les règles de sécurité

Contenus :

Analyse des 4 types d'activités : TT, trial, quad, circuit bitume et randonnée VTMG

Descriptif et analyse des gestes techniques en initiation TT, trial, quad, circuit bitume

Notions de consignes pour fonctionner et pour évoluer avec des critères de réussite,

Pédagogie appliquée à l'objectif général d'initiation au motocyclisme

Apports théoriques : les différents publics (enfant, ados, adultes, seniors, ...) et leurs attentes, schéma corporel, aspects physiologiques (temps de W et récupération, ...), notions de dynamique de groupe, ...

Spécificités du public adulte (caractéristiques, attentes, besoins, ...),

Pédagogie adaptée au public adulte (objectifs des séances, choix des situations, temps de w et de récupération, forme et fond du langage utilisé, ...)

Mise en situation à travers l'encadrement de séance

Aspects psychologiques de l'adulte dans la prise de risque savoir gérer sa propre limite (faire preuve d'humilité face à la difficulté)

Eléments favorisant la convivialité

Comment faire passer un message sécuritaire

Module réglementation

Objectifs :

Développer des connaissances :

- Relatives à l'environnement institutionnel (collectivités locales, pouvoirs publics, F.F.M.),
- En matière d'organisation d'activités éducatives dans le respect de la réglementation en vigueur,

Etre capable d'identifier les limites de sa responsabilité dans l'exercice de son activité,

Etre capable de mobiliser les connaissances en matière d'assurances

Préparer le stagiaire à l'organisation et la préparation des activités en prenant en compte la dimension environnementale

Contenus :

L'environnement institutionnel

L'organisation du sport en France (Etat-mouvement sportif)

L'organisation d'une fédération (ex. : FFM) Les écoles (ex. : Les écoles labélisées, les moto-clubs éducatifs)

Les centres de vacances (ACM)

APPROCHE JURIDIQUE DE L'ACTIVITE

Homologation circuit, agrément terrain

Obligations administratives pour l'organisation d'activités éducatives

Les R.T.S. éducatives

Réglementation en accueil collectif de mineurs (centres de vacances)

RESPONSABILITE

Personnalité physique et morale

La responsabilité pénale

La responsabilité civile

voir la notion d'acceptation du risque

ASSURANCES

Assurances en responsabilité civile

La garantie individuelle accident

La garantie protection juridique

ENVIRONNEMENT

Problématiques liés à l'environnement

Réglementation relative à la circulation des VTM en milieu naturel

Règles à respecter pour circuler dans les chemins

Lutte contre les émissions sonores

Exemple : l'action de la FFM dans le domaine du développement durable